

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 22

24^e année • mercredi 2 juin 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

Plus de 137 000 personnes ont signé l'initiative pour une 13^e rente AVS. Les signatures ont été déposées vendredi dernier à la Chancellerie fédérale par des responsables syndicaux et des militants qui exigent de meilleures rentes afin d'assurer une vie digne à la retraite. Cela dans un contexte où les pensions sont sous pression. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Aide sociale: un scandale à corriger!

Sylviane Herranz

«Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.» Cette affirmation devrait être une évidence. Or ce n'est pas le cas, et de loin, dans notre pays. Cette phrase est pourtant le premier alinéa de l'article 8 de notre Constitution fédérale. Un article consacré à l'égalité qui précise encore que «nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.» L'article inscrit aussi dans le marbre l'égalité entre l'homme et la femme. Or ces belles intentions sont démenties par une application législative discriminatoire à l'égard de nombreuses personnes. Les femmes d'abord, qui subissent toujours des inégalités salariales de presque 20%, sans compter les autres formes de discrimination. Les étrangers ensuite à qui on dénie le droit de s'exprimer sur le plan politique national, ou local là où le droit de vote n'est toujours pas acquis. Les personnes d'origine étrangère toujours qui, si elles ne possèdent pas

de passeport à croix blanche, vivent des ségrégations de tout ordre, selon qu'elles soient fraîchement arrivées en Suisse ou ici de longue date, qu'elles soient d'origine européenne ou extra-européenne, qu'elles soient venues chercher refuge dans nos frontières ou qu'elles doivent vivre cachées, sans statut ou menacées de renvoi. Bien d'autres inégalités sont légion en Suisse, dans l'accès à la formation, à un emploi ou encore à un salaire décent. Et cela sans parler des moyens de vivre à la retraite. Des inégalités qui se sont accrues depuis le début de la pandémie. La semaine dernière, la Commission des institutions politiques du Conseil national a fait un petit pas pour annuler une grave injustice frappant les personnes étrangères et leurs familles. Elle a accepté l'initiative parlementaire «La pauvreté n'est pas un crime», déposée il y a une année par la socialiste bâloise Samira Marti. Une initiative demandant la modification de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) afin de corriger une sévère discrimination introduite lors de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Depuis cette date, l'Etat peut révoquer l'autorisation de séjour d'un étranger lorsque lui-même ou une personne dont il a la charge dépend de l'aide sociale.

Avec le Covid-19, les pertes d'emploi et le chômage partiel amputant 20% des revenus, le nombre de personnes qui auraient besoin de recourir à l'aide sociale explose. Mais beaucoup d'entre elles, sans passeport suisse, se refusent à y faire appel. Et plongent dans la précarité totale ou la spirale de l'endettement. Des personnes ayant travaillé des années durant dans notre pays, des jeunes de la 2^e ou 3^e génération ayant grandi sur sol helvétique, pourraient se voir expulser du territoire en raison de cette disposition menaçant un habitant sur quatre vivant en Suisse, enfants compris. Or personne n'est à l'abri d'un licenciement, du chômage, de la maladie, d'un accident ou d'un divorce. L'égalité des droits ne peut se satisfaire de lois discriminatoires. La Commission du Conseil des Etats doit suivre son homologue du National et porter l'initiative «La pauvreté n'est pas un crime» devant les Chambres. Pour soutenir la demande, une lettre ouverte lancée en février par une vaste alliance, dont fait partie Unia, peut encore être signée en ligne*. Il est temps de remettre un peu d'humanité dans notre législation! ■

*poverty-is-not-a-crime.ch/fr

PROFIL



Mattéo Ducrest, de toutes les luttes.

PAGE 2

CLIMAT

La Grève pour l'avenir et ses revendications.

PAGES 6-7

LIVRAISONS

Coursiers toujours menacés de licenciement.

PAGE 9

VOTATIONS

Non à une loi ouvrant la porte à l'arbitraire.

PAGE 10

«NOUS SOMMES À UN TOURNANT»

Plan climat, transports publics gratuits, Block Friday, Mattéo Ducrest est de toutes les luttes

Aline Andrey

A tout juste 20 ans, Mattéo Ducrest a déjà de la bouteille dans le monde de la militance. S'il n'aime pas être le centre de l'attention, il intervient pourtant dès qu'il le peut, mû par la nécessité de semer les messages de la Grève du climat (Gdc) aux quatre vents. Le jeune homme est l'une des chevilles ouvrières de la Gdc et de la Grève pour l'avenir à Fribourg. En janvier 2019, il est l'un des premiers à se mobiliser pour le climat. «On était six. Et deux semaines après, nous étions 1000 dans la rue!» se souvient-il, encore étonné de l'ampleur du mouvement parti de zéro.

«J'aime l'aspect symbolique de la grève: s'arrêter, réfléchir, casser le cours "anormal" des choses. Au niveau étudiant, cela permet aussi de développer une réflexion essentielle sur le rôle de l'école.» Critique, Mattéo Ducrest estime que l'institution est à la traîne face aux défis environnementaux et soumise à une marchandisation croissante. De petites victoires toutefois, comme la fin des voyages d'études en avion validée par la direction de son collège. «Je ne compte pas reprendre l'avion, ni faire mon permis de conduire. Mais j'ai de la chance de vivre là où il y a de bons transports publics», sourit celui qui aime le vélo et la marche.

Mattéo Ducrest se sait privilégié. «Au niveau international, notre prospérité repose sur l'exploitation des travailleuses et des travailleurs d'autres pays. Et, personnellement, je peux, pour l'instant, me consacrer à mes études et au militantisme sans devoir gagner d'argent.»

REPENSER LE TRAVAIL

Soutenu par ses parents, le jeune homme a trois sœurs plus âgées que lui et déjà six neveux et nièces. «Je me demande quel avenir les attend... soupire-t-il. Nous sommes à un tournant avec un risque d'emballement qui autoalimentera le réchauffement climatique. La crise alimentaire touchera les milieux les plus modestes. Les métiers qui s'exercent à l'extérieur,

comme ceux de la construction, seront les plus impactés. D'où l'importance de développer des revendications de rupture avec le capitalisme. Aujourd'hui, les droits politiques s'arrêtent à la porte des entreprises. Or, la participation des salariés, voire l'auto-gestion, est nécessaire.» Au moment de cet entretien, à la veille de la Grève pour l'avenir, il s'apprête à accompagner des secrétaires syndicaux d'Unia sur les chantiers. «J'y vais en toute humilité. Et dans l'espoir d'un plus grand engagement des syndicats et de tous les travailleurs. Construire le mouvement avec les salariés est un enjeu politique majeur.» La question du sens au travail est pour lui centrale face à «la mise en concurrence généralisée, à la production d'objets obsolètes, au manque de temps pour faire bien son travail, ou encore aux *bullshit jobs*».

POLITIQUES INSUFFISANTES

Mattéo Ducrest partage son angoisse et sa colère face à la crise climatique et à la non-action des politiques: «Nous sommes en train de perdre les combats écologiques. A Fribourg, le budget pour les mesures climatiques du plan climat se monte à 22,8 millions sur six ans. Parallèlement, celui de la nouvelle route entre Marly et Matran s'élèvera à 200 millions. Dix fois plus!» Avec les Grands-parents pour le climat, la Gdc Fribourg a lancé une motion populaire pour un plan d'investissements verts de 500 millions en dix ans. Le Parlement cantonal devrait voter en juin. «Cela permettrait de développer les énergies renouvelables, de promouvoir la biodiversité et de rénover les bâtiments, et donc de créer de l'emploi non délocalisable. Aujourd'hui dans le canton, seul 1% du parc immobilier est rénové par année. Fribourg est à la traîne alors que le canton a un budget bénéficiaire et une fortune de 1 milliard.»

UNE AUTRE VIE

Mattéo Ducrest rêve d'une ville sans voitures. Il est d'ailleurs à l'origine de l'initiative pour la gratuité des transports publics dans le canton, dont la votation est prévue en 2022. Activiste lors de l'action Block Friday en 2019, il

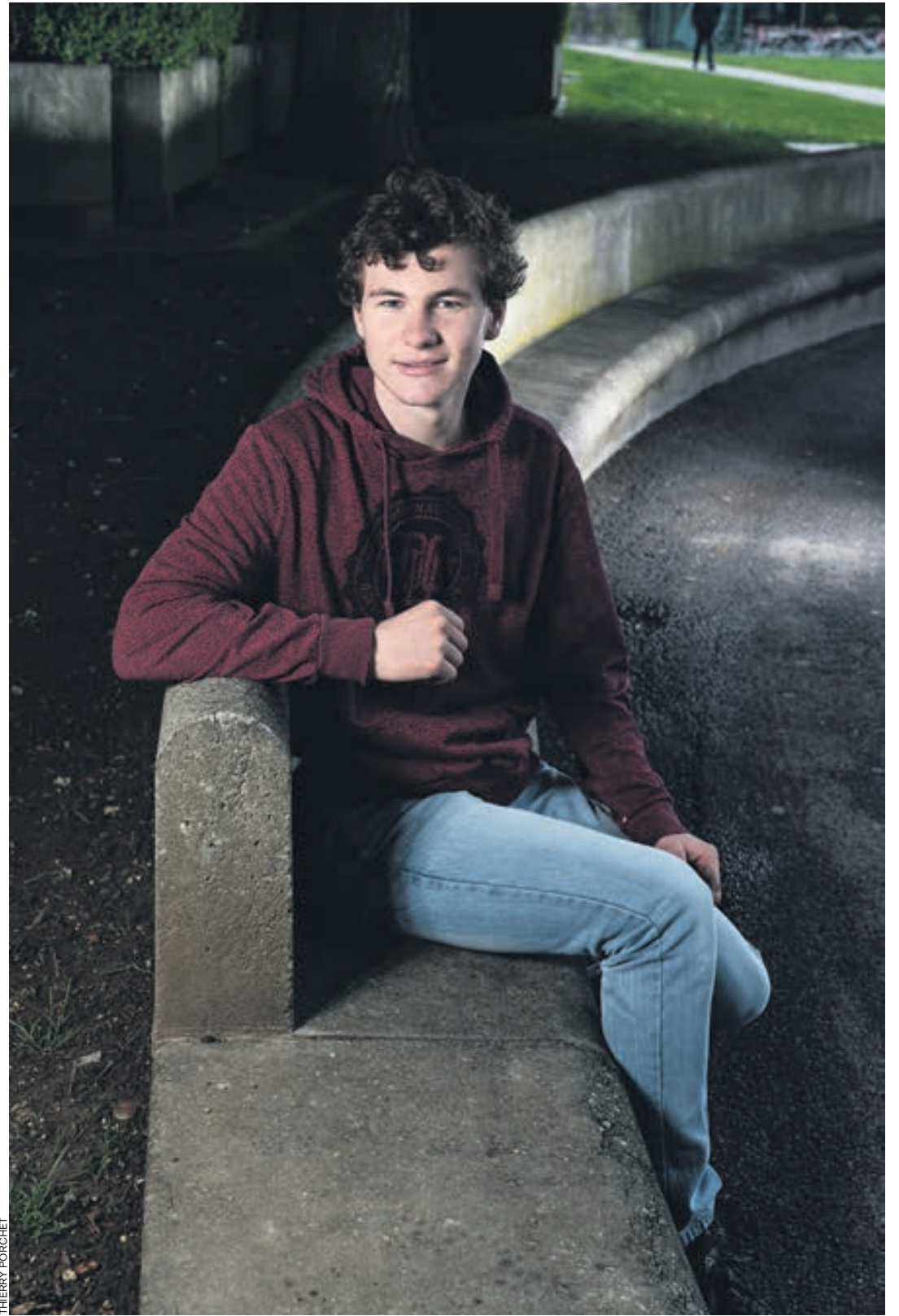
dénonce la surconsommation, la pollution de l'eau par l'industrie textile et des sols par l'industrie électronique, ainsi que l'exploitation de la main-d'œuvre ouvrière. Le jeune homme, qui s'habille principalement en seconde main, appelle à relocaliser, à réfléchir à ce qu'on veut produire, à créer des liens sociaux et de la culture... Proche du mouvement de la décroissance, le militant lit le journal *Moins*. Et, en tant que Fribourgeois, *La Liberté*. Mais surtout des classiques: Zola, Molière, George Orwell... Le futur étudiant à l'institut de littérature de Neu-

châtel a aussi choisi la philosophie, lui qui plaide pour le débat d'idées, la liberté d'expression et l'interrogation de ses propres présupposés.

Le 13 juin, Mattéo Ducrest votera pour la Loi sur le CO₂, même si elle est clairement insuffisante ne tenant compte ni des importations ni des investissements. «Si la Suisse imposait des règles à sa place financière, elle aurait un impact mondial, souligne le militant. Tout pourrait aller tellement plus vite avec un peu de volonté.» Pour lui, les promesses des politiques n'ont pas été tenues. Une désillusion qui a entraîné son

retrait de la Jeunesse socialiste. Sans perdre son sourire et son calme, les mots cinglent: «Les socio-démocrates n'osent pas remettre en cause la croissance. Or, la logique capitaliste est incompatible avec les limites de la nature.» ■

*«Jobs à la con» en français. Cette expression désigne des emplois inutiles, superflus, voire néfastes.



THIERRY PORCHET

Mattéo Ducrest, cheville ouvrière de la Grève du climat à Fribourg.



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

PLUS DE 137 000 PERSONNES EXIGENT UNE 13^e RENTE AVS!

L'initiative AVSx13 a été déposée vendredi à la Chancellerie fédérale, dans un contexte où les rentes sont sous pression

Textes Sylviane Herranz

L'initiative AVSx13 a abouti, avec 137 550 signatures récoltées en pleine période de pandémie. L'Union syndicale suisse (USS), qui s'en félicite, a déposé les paraphes vendredi dernier à la Chancellerie fédérale à Berne. Une remise à laquelle ont participé plusieurs personnalités et membres d'organisations du comi-

té d'initiative. Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, a salué l'engagement de toutes les personnes s'étant investies dans cette campagne de signatures malgré les conditions difficiles. Conseillère aux Etats socialiste, Marina Carobbio a insisté sur le rôle du 1^{er} pilier: «L'AVS est notre moteur social pour l'égalité des rentes, en particulier pour les femmes», a-t-elle déclaré, alors que le président du Syndicat des cheminots, Giorgio Tuti

a affirmé que cette initiative permettrait d'apporter une réponse «aux rentes en chutes libres dans le 2^e pilier» et d'assurer «le maintien du pouvoir d'achat». Membre de la commission des retraités d'Unia, Köbi Hauri a exprimé les sentiments de ses pairs: «Les retraitées et retraités ont tout simplement besoin d'une augmentation de l'AVS, car beaucoup d'entre eux arrivent à peine à joindre les deux bouts.»

RETRAITES À LA CROISÉE DES CHEMINS

Une situation corroborée par l'USS: «Toute personne mérite une bonne rente après une vie de travail. Notre Constitution le dit d'ailleurs explicitement depuis presque 50 ans. Mais la réalité est malheureusement tout autre. Dans les faits, la moitié des personnes parvenant aujourd'hui à la retraite doivent s'en sortir avec une rente mensuelle inférieure à 3439 francs», écrit la faitière dans son communiqué, soulignant que les femmes sont encore plus durement touchées puisque leurs rentes sont de plus d'un tiers inférieures à celles des hommes. «Pour beaucoup d'entre elles, la pauvreté durant la vieillesse est un risque bien réel. Et la situation ne fait qu'empirer: en raison des faibles taux d'intérêt, les rentes des caisses de pension sont en constante baisse depuis plus de dix ans. Une fois réglés le loyer et les primes maladie, beaucoup de gens n'ont plus grand-chose pour vivre». L'USS signale qu'une personne ayant pris sa retraite en 2019 touche 6,8% de moins que celle qui l'a prise deux ans plus tôt, cela alors que les cotisations pour le 2^e pilier n'ont jamais été aussi élevées. «Cette initiative tombe à pic, car la prévoyance professionnelle est de toute évidence à la croisée des chemins», constate l'USS.

Dans ce contexte, l'initiative intitulée «Mieux vivre à la retraite», lancée

en mars 2020, a rencontré un grand succès. Le texte propose le versement d'une 13^e rente AVS, comme s'il s'agissait d'un 13^e salaire. Ce qui représente une hausse de 8,33% de la rente AVS annuelle. Pour la financer, les syndicats exigent une contribution financière provenant des bénéfices de la Banque nationale suisse. Rappelant l'importance du système de répartition, et l'excellent rapport entre cotisations et prestations qu'offre l'AVS, la faitière met aussi en garde contre les velléités des assurances et des banques de développer le 3^e pilier, privatisant ainsi la prévoyance vieillesse.

RENFORCEMENT DU 1^{er} PILIER

Face au niveau insuffisant des rentes AVS et à la chute de valeur de celles du 2^e pilier, l'USS s'indigne du «véritable projet de démantèlement» que constitue le projet AVS 21 en cours de discussion au Parlement (voir ci-dessous). Réunie juste avant la remise de l'initiative, l'assemblée des délégués de l'USS a adopté une résolution exigeant des bonnes rentes grâce au renforcement de l'AVS, afin qu'elles puissent permettre de vivre. La résolution annonce également que l'USS «se prépare à saisir le référendum» contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes contenu dans AVS 21. ■



OLIVIER VOGELSANG

L'initiative a été remise par les responsables syndicaux et des militants vendredi dernier à Berne. Lancée en mars 2020, elle a connu un grand succès malgré les difficultés de la récolte de signatures dues à la pandémie.

LE PROJET AVS 21 DÉBATTU LE 9 JUIN AU NATIONAL

La réforme «Stabilisation de l'AVS (AVS 21)», dont l'élément central est l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, sera à l'ordre du jour du Conseil national le mercredi 9 juin. Cette nouvelle révision de l'AVS introduit un «âge de référence» pour tous, fixé à 65 ans. Elle prévoit aussi une retraite flexible assortie d'incitations à travailler plus longtemps, ainsi qu'une hausse de la TVA. Le projet avait été accepté par le Conseil des Etats en mars, lors de la session de printemps. Si des divergences entre les Chambres subsistent, les sénateurs devront à nouveau se pencher sur la réforme, probablement cet automne. Si le National se rallie au texte adopté par les Etats, le délai référendaire pourrait démarrer cet été.

Le 9 juin également, le Conseil national débattre en outre d'une motion de sa Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N) qui charge le Conseil fédéral de soumettre, d'ici à la fin 2026, un nouveau projet de stabilisation de l'AVS, cette fois pour la période allant de 2030 à 2040. ■

La réforme des retraites au cœur du 14 juin

La Grève féministe appelle à une grande mobilisation dans les rues pour porter ses messages d'égalité

Propos recueillis par Aline Andrey

Les assises nationales de la Grève féministe réunissant quelque 150 personnes ont eu lieu le 15 mai dernier en ligne. Le 14 juin, c'est dans la rue que les actions, nombreuses, se dérouleront un peu partout. Avec des moments forts à midi, puis à 15h19, heure à laquelle les femmes ne sont plus payées, et enfin, dès 18h, par une action commune, en silence le poing levé ou bruyamment, avant des manifestations. Entretien avec une des chevilles ouvrières de la mobilisation féministe et secrétaire syndicale d'Unia Vaud, Tamara Knezevic.

QUESTIONS RÉPONSES

Quels sont les grands thèmes qui ont émergé lors des assises cette année? Le thème d'AVS 21 fâche, bien sûr, beaucoup des féministes. D'ailleurs, le 7 juin*, un peu partout en Suisse romande entre 15h et 17h, des distributions de tracts et des discours sont prévus pour alerter contre cette réforme afin de s'y opposer, juste avant les débats en plénum du Conseil national planifiés pour le 9 juin. Une action à Berne devrait avoir lieu aussi ce jour-là devant le Palais fédéral. Le deuxième grand point abordé a été les violences sexistes et sexuelles

avec la révision du Code pénal. La définition du viol ne doit plus être fondée sur la notion de contrainte, mais sur celle du consentement. Troisièmement, la reconnaissance du travail du *care* est centrale. Le travail gratuit des femmes représente entre 10% et 39% du PIB. Or, il n'est toujours pas reconnu et cela s'est aggravé avec le Covid-19.

Nous avons aussi parlé du sexisme au sein des rédactions, avec des journalistes de la RTS et de Tamedia, mais aussi de la manière dont sont traitées les violences dans les médias. On ne peut, par exemple, plus continuer à parler de «drame familial» quand il s'agit de féminicide.

La question du référendum contre le mariage pour tous a aussi été abordée. Nous le combattons, car les couples homosexuels doivent avoir accès aux mêmes droits. Ce même si les normes du mariage et de la famille reposent sur le patriarcat et que les violences sexuelles et sexistes se passent majoritairement au cœur de la sphère privée.

Cette année, des actions pour symboliser l'inégalité salariale se dérouleront partout en Suisse à 15h19, soit 5 minutes plus tôt qu'en 2019. Comment expliquer ce recul?

Ce chiffre se fonde sur des statistiques qui remontent à 2018. Donc cette augmentation des inégalités salariales ne peut être corrélée à la mo-

bilisation féministe de 2019 ou au Covid-19. C'est surtout dans les services publics que les inégalités se sont creusées. Et, avec la pandémie, cela risque d'empirer aussi dans le privé, notamment dans l'hôtellerie-restauration et la blanchisserie.

Est-ce que le probable référendum contre AVS 21 sera l'occasion de poursuivre la convergence des luttes?

La grève féministe va bien sûr se battre aux côtés de la gauche radicale et des syndicats. Nous travaillerons aussi main dans la main avec la Grève du climat, car lutter contre l'augmentation de l'âge de la retraite est une revendication non seulement féministe mais aussi écologique. Il s'agit de renforcer l'AVS plutôt que le 2^e pilier avec lequel les caisses de pension investissent dans les énergies fossiles. Dans

le canton de Vaud par exemple, nous souhaitons aussi thématiser la répression des mouvements sociaux. Pour notre part, nous cumulons quelque 20 000 francs d'amendes à la suite des mobilisations du 14 juin 2020... ■

*A Lausanne, action prévue le lundi 7 juin à 15h sur la place du 14 juin (devant l'Eglise St-Laurent).

LE PROGRAMME ROMAND DU 14 JUIN*

Bienne: Dès 15h, place Centrale, stands avec une promenade inclusive dans la ville. **A 18h**, événement surprise. Plus d'infos sur: facebook.com/streikgrevebielbienne

Fribourg: Dès midi, place Pythonne, stands sur différents thèmes, musique, prises de parole. **A 15h19**, action commune. **A 18h**, action et départ du cortège. Plus d'infos sur: facebook.com/grevefeministefribourg

Genève: Dès midi, pique-niques à travers la ville. **A 15h19**, action devant un lieu symbolique. **Dès 17h**, rassemblement dans un parc d'où partira la manifestation après l'action nationale commune **de 18h**. Plus d'infos sur: grevefeministe-ge.ch, facebook.com/GFgeneve

A noter que le **4 juin**, une échappée féministe à vélo et habillée de violet partira de Plainpalais vers 17h.

Jura: Infos sur: instagram.com/grevedesfemmes_interjura, facebook.com/associationinterjurassiennegrevedesfemmes

Neuchâtel: A midi, pique-niques dans divers endroits, piquets d'informations et actions courtes à La Chaux-de-

Fonds et à Neuchâtel. **A 15h19**, pause sur chaises-longues ou linges de plage. En fin de journée: cortège à Neuchâtel. Plus d'infos sur: grevefeministene.com/, facebook.com/cngf2019

Valais: Focus sur des artistes valaisannes dont les métiers sont marqués par les inégalités de genre, qui de surcroît ont été très affectés par la pandémie. Cinéma, exposition, lecture, théâtre dans plusieurs villes valaisannes. Plus d'infos sur: collectif-femmes-valais.ch, facebook.com/collectifemmesvalais

Vaud: Le **13 juin** au Théâtre 2.21 à Lausanne: workshops, ateliers créatifs, radio féministe. **Le 14 juin**, stands et animations à Lausanne, Vevey, Yverdon et Nyon...

A 15h19, lecture du manifeste de la grève pour une sortie de crise féministe. **A 18h**, manifestation depuis la place Sainte-Françoise à Lausanne. Plus d'infos sur: facebook.com/naud.grevefeministe, instagram.com/grevefeministevaud ■

*Sous réserve de modifications. Voir aussi sur le site unia.ch

14 JUIN 2021 !

**Rejoignez-nous à partir de
17h00 à la Place de la Riponne
à Lausanne pour la manifesta-
tion de la Grève des Femmes /
Grève féministe**

NON à la réforme AVS21 !!!



UNIA

Pas de réforme des
retraites sur le dos
des femmes !

[illegible]

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

DPD: UNIA SE BATTRA AUSSI LONGTEMPS QU'IL LE FAUDRA

Si des améliorations des conditions de travail sont constatées, l'ouverture d'un dialogue ne semble pas encore à l'ordre du jour de la direction de la multinationale

Textes Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Sur le front de DPD, des changements significatifs sont enregistrés. «Beaucoup de nos membres ont pu constater des améliorations. Dans nombre de dépôts, les horaires ont été réduits, le temps de travail a commencé à être enregistré et les heures supplémentaires à être partiellement payées. Les chauffeurs sont très satisfaits des actions entreprises par le syndicat», explique Roman Künzler, responsable de la branche logistique d'Unia. «Il faut dire que l'on parlait d'un niveau assez bas, avec de graves violations de la Loi sur le travail.» En février dernier, le syndicat avait dénoncé publiquement les conditions de travail déplorables au sein de cette filiale de La Poste française devenue le numéro deux de la livraison en Suisse. La multinationale dispose de onze dépôts dans notre pays, mais ne distribue toutefois pas elle-même les colis, elle s'appuie pour cela sur quelque 80 sous-traitants, des sociétés à responsabilité limitée employant 800 chauffeurs-livreurs. «La majorité des problèmes persistent, nuance Roman Künzler; et, si des mesures internes ont été prises, c'est aussi pour se préparer à des inspections du travail. Il nous a été rapporté à plusieurs reprises qu'on essayait de faire signer de faux documents concernant les salaires et les heures effectuées. Il semble que DPD ait donné la directive de mettre en ordre ces heures supplémentaires sans les payer. Pour qui connaît la situation, c'est un peu ridicule de vouloir faire croire que les chauffeurs ne travaillaient que huit heures et demie par jour.»

«ON SERRE LES DENTS»

Les journées de dix heures et plus, Ricardo* les connaît bien. Ce livreur employé par un sous-traitant de DPD en Suisse romande se lève vers 4h15, il prend son service à 5h30 ou 6h et travaille entre neuf et dix heures par jour. «Mon patron m'a changé les tournées, je rentre maintenant à 16h30, avant c'était 18h tous les jours.» Pour

la plupart de ses collègues, c'est encore le cas, alors il se considère plutôt comme chanceux, même si ses tournées restent encore trop longues. «Aujourd'hui, je suis parti avec 105 clients à livrer, demain, ça sera entre 120 et 130, c'est beaucoup trop. Avec 80 à 90 clients, on arrive à faire la tournée en neuf heures, si on dépasse, on n'est plus payé.» Quelle que soit la durée de la tournée, le tarif est donc le même. Du coup, les chauffeurs ne s'arrêtent pas à midi. «On essaie de finir le plus tôt possible pour rentrer à la maison. Je grignote un petit sandwich durant le trajet d'un client à l'autre. Ce n'est que le soir que je mange convenablement.»

«C'est un travail très stressant et fatigant. On serre les dents, on a une famille et on doit manger.» Ce père de deux enfants livre des paquets pour DPD depuis quatre ans. «Je n'avais pas de boulot et pas de formation, juste un permis de conduire.» Il raconte avoir travaillé «comme un esclave» l'année passée. Aucune prime ne lui a été versée et, là encore, les heures supplémentaires n'ont pas été réglées. «J'ai entendu dire que le groupe DPD a réalisé onze milliards de chiffre d'affaires l'année dernière. Nous, on se donne à fond, on bosse comme des malades et, à la fin de l'année, on n'a rien du tout. Il faudrait au moins que nous ayons un treizième salaire et que les heures supplémentaires soient payées.»

BAS SALAIRES ET RYTHMES ACHARNÉS

«Les salaires des livreurs varient selon les sous-traitants. Le plus bas que nous ayons trouvé se montait à 2850 francs et le plus élevé à 4400 francs. En majorité, ils gagnent entre 3800 à 4200 francs brut, détaille Roman Künzler. Il n'y a pas de treizième salaire. La semaine de travail contractuelle est de 44 heures, mais ils travaillent, comme on le sait, beaucoup plus. Du coup, le salaire horaire est en moyenne de 18 à 22 francs l'heure. Avec les journées énormes pendant la pandémie, le salaire réel avoisinait les 15 francs l'heure. Dans les dépôts, les logisticiens se trouvent aussi dans une grande précarité. Ce sont pratiquement tous des temporaires payés au salaire minimum. Ils travaillent à un rythme

acharné, sont victimes de blessures et d'accidents, et sont en permanence menacés d'un licenciement.»

«DPD n'assume toujours aucune de ses responsabilités, souligne le responsable de branche. La firme refuse de parler à Unia et mène encore sa campagne antisyndicale dans l'entreprise. Nous avons fait authentifier notre représentativité chez un notaire, mais la direction fait tout pour ne pas nous rencontrer, prétendant que nous n'avons rien de concret à leur reprocher, ce qui est absurde. DPD refuse, en outre, de livrer aux inspecteurs du travail les données de son système d'exploitation Predict. Nous devons donc continuer à faire pression avec les travailleurs sur le terrain et publiquement.»

LE NOMBRE DE SYNDIQUÉS AUGMENTE

«Depuis six mois, le nombre de syndiqués Unia chez DPD a augmenté régulièrement, se félicite le syndicaliste. Nous disposons de six collectifs locaux, dont trois dans les dépôts romands de Bussigny, Meyrin et Saillon, ainsi que d'un comité national. Nous organisons régulièrement des assemblées, en dehors des heures de travail et loin des dépôts en raison de la répression antisyndicale, et avons tenu des dizaines de réunions du comité national depuis le début de l'année. La participation des salariés est très bonne. A chaque fois que nous nous présentons devant les dépôts, par contre, DPD n'hésite pas à nous forcer physiquement à quitter le terrain et à appeler la police. C'est le signe d'une entreprise qui a peur et des choses à cacher.»

Et Roman Künzler de conclure: «Vu l'attitude de DPD, le conflit est malheureusement loin d'être terminé, mais nous sommes prêts à le mener aussi longtemps qu'il le faudra. Il s'agit d'un conflit social important dans notre



En février dernier, Unia dénonçait, preuves à l'appui, des conditions de travail misérables et des horaires exténuants au sein de l'entreprise DPD et de ses sous-traitants dans toute la Suisse. Une semaine après une action devant le dépôt de Bussigny (photo), le syndicat est même monté à Paris pour exiger des négociations avec l'entreprise, qui refuse toujours d'entrer en matière.

pays, qui dépasse les seules revendications des chauffeurs, pose la question du marché postal et d'un modèle d'affaires, qui se singularise par l'utilisation à outrance de sous-traitants n'ayant d'autre choix que d'exploiter les travailleurs.»

De son côté, Ricardo attend que des solutions soient trouvées: «J'espère qu'avec Unia, les choses vont changer et que DPD respectera la loi.» ■

*Prénom d'emprunt.

POING LEVÉ

PESTICIDES TOXIQUES POUR LE MONDE DU TRAVAIL

Par Jérôme Béguin

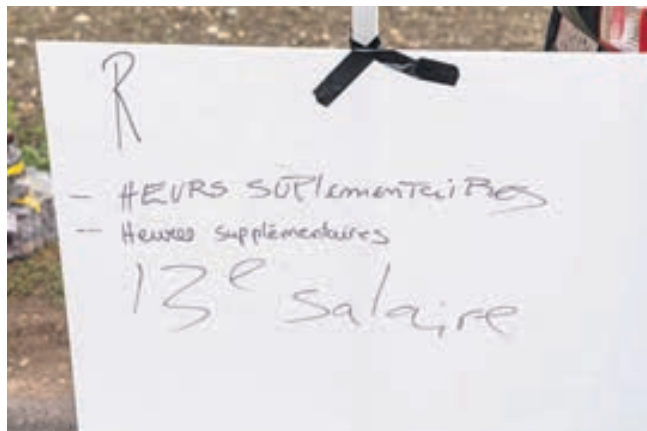
Dans la campagne de votation du 13 juin sur les deux initiatives proposant une interdiction des pesticides, deux aspects méritent, pour nous autres syndiqués et syndiquées, l'attention. Le premier concerne la santé des travailleurs et des travailleuses. Les 150 000 personnes actives dans le secteur sont-elles correctement protégées des centaines de produits chimiques reconnus dangereux ou potentiellement dangereux répandus dans les champs, les vignes et les vergers? Les 30 000 employés agricoles, auxquels s'ajoutent 8000 ouvriers non déclarés, selon les estimations, disposent-ils du matériel adéquat et de la formation nécessaire? Et les équipements offrent-ils une protection suffisante? Il n'y a aucune donnée en Suisse en la matière et aucune autorité n'est chargée de contrôler les mesures de protection et leur efficacité. Interrogé par les journaux de Tamedia, un membre de la direction de l'Union suisse des paysans, organisation militante pour l'utilisation de produits chimiques, a reconnu de graves insuffisances: «Dans les vignes, si on traite avec une combinaison en scaphandre, on est mal vu.» Des travailleurs de la terre sont visiblement exposés à des substances nocives en Suisse, ce qui n'est pas sans rappeler la tragédie de l'amiante.

Le second problème qui doit alerter le monde du travail est la conséquence pour l'emploi de cette agriculture industrielle dont les produits phytosanitaires sont un maillon essentiel. Depuis les années 1950 et l'imposition de ce modèle dans notre pays, le secteur a perdu un demi-million d'emplois. Durant les vingt dernières années, presque un tiers des fermes ont disparu, victimes des prix bas et de l'endettement. Chaque jour, en moyenne, quatre exploitations ferment leurs portes et une dizaine d'emplois sont biffés.

Une autre politique agricole est souhaitable, non seulement pour l'environnement, mais aussi, on le voit, pour le monde du travail. Le mérite de ces initiatives, si l'une ou l'autre est acceptée, est de nous forcer à tout remettre à plat. Il y a une trentaine d'années, Cuba a connu une situation comparable. L'Etat socialiste avait perdu avec l'Union soviétique son principal fournisseur de pesticides. Victime en outre du blocus étasunien, l'île des Caraïbes n'a eu d'autre choix pour survivre que de développer des alternatives naturelles. Aujourd'hui, Cuba est devenu un pays bio et le champion de l'agroécologie. Chez nous, le basculement vers l'agriculture productiviste n'avait pris qu'une décennie, c'est grosso modo le temps que nous laisseraient les initiatives pour opérer un virage écologique. Abatte le lobby agro-industriel ne suffit toutefois pas. Afin de garantir des prix et des emplois corrects, il faut également délivrer la paysannerie des griffes du marché et de la grande distribution. ■

POSTCOM SE RÉVEILLE

Sur le plan politique, les lignes bougent aussi. Au Conseil national, Pierre-Yves Maillard a déposé en mars une interpellation dans laquelle il questionnait notamment le rôle joué par la Commission fédérale de la poste (PostCom) dans cette affaire. Chargée de la surveillance du marché postal, celle-ci s'est réveillée en annonçant le 17 mai vouloir renforcer le contrôle des prestataires sous-traitant leurs services. Une mesure de surveillance a d'ailleurs été prononcée à l'égard de l'un d'eux. PostCom explique avoir «reçu des informations et des documents indiquant des infractions». Le nom du prestataire n'est pas mentionné, mais tout indique qu'il s'agit de DPD. «PostCom a réagi à nos demandes en reconnaissant l'existence d'un problème et la nécessité d'entreprendre des actions», commente Roman Künzler. ■



Pour certains travailleurs, la pression exercée par Unia sur l'entreprise a conduit à un allègement des horaires, mais les journées restent encore longues et stressantes selon le nombre de colis à livrer.

SOLIDAIRES DANS LES GRÈVES À VENIR

Le 21 mai dernier, plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans toute la Suisse pour dénoncer l'urgence climatique. Le point avec quatre personnes impliquées à Lausanne

Propos recueillis par **Jiyana Tassin**
Photos Olivier Vogelsang

La Grève pour l'avenir a sonné, le vendredi 21 mai, l'alarme climatique. Malgré un temps pluvieux, diverses activités et marches étaient planifiées tout au long de la journée aux quatre coins de la Suisse. La mobilisation avait pour objectifs de dénoncer la crise environnementale, les inégalités sociales ainsi que les violences faites aux femmes. Organisé par une large coalition comprenant des associations, syndicats et ONG rassemblés autour de la Grève du climat (Gdc) et de la Grève féministe, le mouvement a chiffré à quelque 30 000 le nombre de personnes réunies pour l'occasion en Suisse. Selon la police, plus de 8000 participants ont manifesté à Lausanne. Ils étaient quelque 2500 à Genève, 800 à Neuchâtel et un millier à Fribourg. ■

TÉMOIGNAGES

UN MOUVEMENT EN CONSTANTE ÉVOLUTION

«Cette journée rend la Grève du climat légitime. Elle montre que notre organisation est capable de programmer un événement d'une telle envergure», explique Gary, 22 ans, chargé de communication pour la Gdc et effectuant un master en biologie moléculaire. Le jeune homme, à l'abri de la pluie sous une tonnelle, raconte l'évolution de la Gdc: «Nous avons fondamentalement transformé notre structure et nos modes de fonctionnement internes. Nous ne sommes plus simplement un groupe de jeunes organisant des grèves ou des manifestations. Aujourd'hui, nous nous coordonnons et collaborons avec plusieurs entités intermédiaires comme

les syndicats, les jeunesse de partis ou encore les ONG.» Et de souligner qu'à travers cet élargissement, la population des manifestations change et les revendications se concrétisent. Avec, notamment, le *Manifeste de la Grève pour l'avenir*, un texte articulé autour de 14 thèmes et diverses revendications. «L'objectif de la Gdc serait, dans le futur, d'unifier les forces progressistes de gauche dans un mouvement social de masse», conclut Gary en souriant. ■

LE CLIMAT COMME ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Engagée dans la Grève pour l'avenir comme secrétaire syndicale du Syndicat des services publics, Vanessa Monney, 33 ans, a rédigé, avec des militants syndicaux de la santé, plusieurs revendications concrètes pour diminuer le bilan carbone de ce secteur: adaptation du cahier des charges pour prendre en compte la question environnementale, arrêt des investissements des caisses de pension dans les énergies fossiles, réduction du temps de travail ou encore lancement de campagnes de sensibilisation pour alerter employés et patients. Autant de buts à atteindre, pour faire face, selon la syndicaliste, à l'urgence de la crise climatique. «Le secteur de la santé est responsable de 4,4% des émissions nettes mondiales de gaz à effet de serre! Cela montre que le domaine des soins consomme énormément d'énergie et crée beaucoup de gaspillage notamment en termes de matériel médical.» Vanessa Monney ajoute, avec conviction, que la transition écologique n'est aujourd'hui plus un choix: «Le climat est un enjeu de santé publique. Le but de la Grève d'aujourd'hui est d'imprimer les secteurs professionnels de tout le pays. Nous devons faire converger les luttes afin de renverser ce système qui détruit la planète, exploite les salariés et domine les femmes. Pour ce faire, il est crucial que les gens s'organisent collectivement, car

ce n'est qu'avec le soutien du plus grand nombre que l'on changera les choses.» ■

JUSTICE SOCIALE ET RECONVERSION

«Solidarités Vaud a réalisé un tract pour la Grève pour l'avenir dans lequel il s'aligne sur une transition juste et écologiquement durable», explique Noémie, 25 ans, secrétaire à Solidarités Vaud et militante à la Grève féministe. Elle ajoute, en désignant une banderole «Pour des emplois durables pour toutes et tous», qu'on ne peut pas aujourd'hui parler de lutte écologique sans prendre en compte les questions de justice sociale et de reconversion professionnelle. «C'est d'ailleurs pour ces raisons que Solidarités s'oppose à la Loi CO₂ le 13 juin prochain.» La militante précise que, pour renverser les politiques bourgeoises et néolibérales actuelles, il faut une véritable mobilisation sociale et la mise en place de rapports de force. «Les gens doivent agir en s'informant et en rejoignant des mouvements comme la Grève pour l'avenir afin d'aboutir à des revendications communes.» Noémie, heureuse quant à l'organisation collective de la journée, se réjouit du travail accompli. «Cette force d'articulation entre les luttes est positive pour un pays comme la Suisse qui n'est, à la base, pas le paradis de la mobilisation syndicale et sociale.» ■

ENSEIGNER LE CLIMAT

Cora Antonoli, 44 ans, enseignante dans un gymnase et vice-présidente du Syndicat des services publics, a adressé, avec plus de la moitié de ses collègues, dans le cadre de la Grève pour l'avenir, une résolution à Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat, et Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse. «Nous demandons, notamment, une adaptation des programmes scolaires actuels en concertation avec les enseignantes et enseignants qui



À Lausanne, après un premier cortège de jeunes en début d'après-midi, une vaste manifestation s'est déroulée en fin de journée dans les rues de la ville. Quelque 8000 personnes ont finalement bravé la pluie pour crier leurs diverses revendications, reflétant la pluralité du mouvement.

nous permette d'informer et de mener nos élèves à réfléchir à la question climatique. Pour y arriver il faut, par exemple, nous donner les moyens et le temps de suivre des formations sur le sujet. Cette thématique doit encourager les collaborations entre disciplines», rapporte la professeure qui ajoute qu'une autre des revendications stipule la mise en place, dès la rentrée 2021, du Plan Climat vaudois. Ce dernier, selon les enseignants, contiendrait des «mesures timides et

des investissements beaucoup trop modestes». Cora Antonoli se réjouit, en conséquence, de cette journée d'action qui sonne pour elle le départ d'une mobilisation de grande envergure. «Notre objectif serait, dans le futur, de mener une grève en tant que travailleur avec des revendications sur nos conditions de travail» ■



Des travailleurs du bâtiment d'Unia Genève ont déployé leur banderole près de l'Hôtel-de-Ville pour exiger du gouvernement cantonal l'instauration d'un fonds Intempéries.

pas de masque et les gants fournis sont trop fins et pas assez résistants», souligne l'un de ses collègues. Dans les revendications du comité du nettoyage figurent l'exigence de produits sans danger pour les travailleurs et l'environnement, «du temps et du matériel pour recycler correctement les déchets» et une formation continue «adaptée à la transition écologique». Les nettoyeurs et les nettoyeuses demandent aussi l'organisation de transports collectifs par les entreprises ou la prise en charge de l'abonnement TPG. Ils veulent, pour finir, une diminution du temps de travail «sans réduction de salaire».

GRÈVE ILLÉGALE POUR LE CONSEIL D'ÉTAT

Environ 2500 personnes ont pris part au défilé qui a traversé la ville en fin de journée. C'est deux fois moins qu'en 2019 lorsque les jeunes s'étaient leurs cours le vendredi à l'exemple

de Greta Thunberg. Entre autres raisons, le refus de la responsable du DIP, la socialiste Anne Emery-Torracinta, de libérer les élèves n'a sans doute pas favorisé la mobilisation. Et, alors qu'un préavis avec cahier de revendications avait été déposé par le Cartel intersyndical du secteur public et subventionné, celle qui est aussi présidente d'un Conseil d'Etat à majorité de gauche a déclaré la grève illégale, provoquant l'ire des syndicats. Ceux-ci ont jugé que «la lecture étiquée que le Conseil d'Etat fait de la Grève pour l'avenir et de son rôle d'employeur en matière de protection du climat montre que cette grève est pleinement justifiée». ■

LA GRÈVE DU CLIMAT SUR LES CHANTIERS

En marge de la Grève pour l'avenir, de jeunes écologistes sont allés à la rencontre de maçons à Fribourg et à Neuchâtel

Textes **Aline Andrey**

Peu avant les mobilisations du 21 mai, de jeunes militants écologistes sont allés à la rencontre d'ouvriers sur des chantiers des régions fribourgeoises et neuchâteloises. Ils étaient accompagnés de secrétaires syndicaux d'Unia qui soulignent avoir été «agréablement surpris» par le bon accueil et l'écoute mutuelle lors de ces visites improvisées. Le secrétaire syndical d'Unia Fribourg, Daniel Dos Santos, précise: «Par contre, sur l'un des chantiers visités, des représentants de la direction des travaux se sont énervés, car on retardait les ouvriers dans leur travail. Ils ont même refusé le flyer de la Grève pour l'avenir» L'expérience a été très enrichissante pour Terenia Dembinski de la Grève du climat (Gdc) Fribourg: «Les travailleurs nous ont très bien reçus. Ils sont conscients des problèmes climatiques, mais dans le cadre de leur travail, se sentent démunis quant aux choix des matériaux ou de la gestion des déchets par exemple, car ils n'ont pas de pouvoir là-dessus. Et pourtant ce sont eux qui doivent déjà supporter les canicules!» François Clément, cosecraétaire régional à Fribourg, abonde: «Les maçons veulent du travail, qu'importent les matériaux. Ils n'ont pas un amour du béton particulier. Ils sont inquiets aussi pour l'avenir de leurs enfants. Et ressentent déjà les conséquences. Ces dernières années en Suisse, nous avons connu 25 jours en moyenne de chaleurs tropicales. Sur les chantiers, mais aussi dans les cuisines des restaurants ou les usines, c'est dangereux pour la santé. Des gens en

meurent déjà! Le réchauffement climatique est une réalité aujourd'hui. Le problème n'est pas de construire autrement, mais d'avoir les ressources pour le faire. Il faut des incitations et des formations pour, par exemple, développer la filière bois, la terre crue... Ce sont des décisions politiques.» En tant qu'ancien plâtrier-peintre, Daniel Dos Santos se souvient d'un chantier il y a quelques années où ils avaient dû se battre rien que pour avoir des bennes pour les déchets: «Certains ouvriers venaient à brûler sur place les sacs de plâtre vides qui sont pourtant en plastique! Il a fallu que l'entreprise soit amendée pour que cela s'arrête.» Des problématiques, telles que la sécheresse ou les incendies, au Portugal par exemple, ont été abordées. Des situations qui touchent d'autant plus les ouvriers originaires de ces pays, selon Emma Chollet de la Gdc Neuchâtel. L'étudiante souligne:

«Mais il est certain que, sur leur lieu professionnel, l'amélioration de leurs conditions de travail passe avant le problème écologique.» Les deux militantes de la Gdc, ainsi que Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel, mettent aussi en évidence le côté formateur de ces visites pour les jeunes écologistes. «Je pense que ces rencontres et la mobilisation du 21 mai, ça ouvre des portes, estime Ivo Leo, ancien serrurier de construction, secrétaire syndical d'Unia Fribourg. Cela montre également l'importance de s'unir pour avoir un poids.» La convergence des luttes n'en est peut-être qu'à ses balbutiements, mais elle est en marche. ■

NEUCHÂTEL: ACTION CONTRE LA PRIVATISATION

Le matin du 21 mai, les syndicats SSP et Unia, ainsi que des militants de la Grève du climat (Gdc) et des salariés du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) ont manifesté devant l'ancien hôpital cantonal de Perreux. Leur courroux: la privatisation de la cuisine et de l'intendance générant une trentaine de licenciements. L'entreprise privée qui reprend le service de cuisine viendra avec ses propres employés. Face à cette externalisation de la part du Secrétariat d'Etat aux migrations qui exploite le site – et qui est déjà décrié dans sa gestion du centre d'asile – les syndicats exigent du Canton et de la Confédération de trouver des solutions pour le personnel concerné et de «communiquer en toute transparence le cahier des charges de ce nouveau mandataire concernant les conditions de travail et des salaires, la provenance des aliments et l'impact écologique». Et de rappeler, dans un communiqué, qu'auparavant, le personnel et les résidents «cultivaient le jardin du site et se servaient de leur récolte pour confectionner les repas sur place. Socialement et écologiquement, cela avait du sens.» ■

Concilier fin du monde et fin du mois? C'est possible

Unia Valais a présenté ses revendications pour une reconversion éco-sociale, favorable au climat et aux salariés

Sylviane Herranz

«Fin du monde?» «Fin du mois?» Non, ces deux questions ne s'opposent pas. C'est le message transmis par Unia Valais lors d'une conférence de presse tenue le 21 mai à Sierre, en guise de soutien à la Grève pour l'avenir. «Au début, sur les chantiers, il pouvait y avoir des réticences face aux revendications climatiques, mais aujourd'hui, grâce à un travail de persuasion et, surtout, à des propositions concrètes de reconversion éco-sociale, le thème est très bien accepté», note Blaise Carron, nouveau secrétaire régional d'Unia Valais. «De plus en plus de nos membres sont attentifs à ces questions. Le souci écologique prend une place active dans leur vie. On le sent bien dans les séances. Ce sont aussi qui nous bousculent pour que le syndicat s'en inquiète», ajoute Francine Zufferey, secrétaire syndicale.

«Nous souhaitons montrer l'importance de la connexion entre la lutte pour le climat et l'amélioration des conditions de travail. La reconversion que nous défendons doit préserver le climat par des mesures qui garantissent une meilleure justice sociale et une meilleure répartition des richesses. Autrement dit, c'est l'urgence de concilier "fin du monde" et "fin du mois"», indique Blaise Carron. Il rappelle que les mêmes logiques sont à l'œuvre dans l'exploitation des ressources naturelles et dans celle des forces de travail. Des logiques d'un ordre économique extrêmement inégalitaire, favorisant l'accaparement des richesses par une infime partie de la population et conduisant au réchauffement climatique. Et de donner l'exemple des émissions industrielles de CO₂: «25 grands groupes sont, à eux seuls, responsables de plus de la moitié de ces émissions à l'échelle mondiale. Et 10% des plus riches sont responsables de 49% des émissions liées à la consommation.» L'inégalité est aussi patente en regard des victimes. Dans notre pays, les salariés les moins bien rémunérés sont les plus exposés au dérèglement climatique et aux dan-

MESURES CONCRÈTES DANS LA CONSTRUCTION

Serge Aymon, responsable de l'artisanat, a présenté des pistes concrètes pour aller dans cette direction. En particulier dans le domaine des bâtiments qui représentent un tiers des émissions de CO₂ en Suisse et dont deux tiers sont toujours chauffés au mazout, alors que seul 1% des immeubles à rénover le sont chaque année. «Les mesures proposées seront génératrices d'emploi et de développement de professions», affirme le syndicaliste. Dans le domaine électrique, le renoncement au mazout et à l'essence exigera la production de 40 à 50 GW d'électricité, alors qu'à ce jour, seuls 2,5 GW sont utilisés. Cela représente, avec la pose de panneaux photovoltaïques, un potentiel de 15 000 nouvelles places de travail. Les autres propositions pour un tournant écologique concernent la technique du bâtiment (chauffage solaire, pompes à chaleur, isolation des toits), la peinture (isolation périphérique des maisons), la menuiserie (changements de fenêtres), le génie civil (assainissement des sols pollués et carottage pour le chauffage géothermique) et les paysagistes (plantation d'arbres en zones urbaines). Par ailleurs, pour mieux protéger les ouvriers souffrant de périodes de canicule qui s'allongent, Serge Aymon appelle à compléter les CCT et à créer un fonds Intempéries comme celui existant dans le canton de Vaud qui «permet de faciliter le chômage en cas de canicule et de mettre les travailleurs à l'abri».

RÉDUCTION MASSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

Pour la réussite d'une reconversion éco-sociale, des conditions-cadres sont indispensables, a développé Francine Zufferey.

Dans ce but, Unia va faire des propositions permettant un repositionnement idéologique. La première est une réduction massive du temps de travail, avec compensation du salaire pour les bas et moyens revenus. «Une telle diminution peut constituer un levier majeur de la transition écologique et sociale, en réduisant notre empreinte carbone et en améliorant la conciliation vie privée et vie professionnelle», note la syndicaliste. Autre mesure: l'instauration d'une garantie publique de l'emploi, une vieille revendication syndicale revenant d'actualité. «L'idée est que, si le secteur privé n'offre pas suffisamment de travail, le secteur public doit prendre le relais et proposer des emplois utiles et de qualité. L'objectif est que plus personne ne soit au chômage. Aujourd'hui, les chômeurs constituent le tampon de l'économie. Une garantie publique permettrait non seulement d'ôter de

la culpabilité au chômeur, mais aussi de résoudre les problèmes de pauvreté et d'isolement social dus à l'absence de travail.» Une autre exigence de longue date est celle de la création d'un fonds pour la reconversion éco-sociale, alimenté par les avoirs des caisses de pension. «Cela offrirait des possibilités de placement en Suisse à cette forte de plus de 1000 milliards investis hors du pays», souligne Francine Zufferey. Offensive de formation professionnelle, améliorations des CCT et droits de participation des salariés viennent compléter les revendications. Au vu de l'urgence actuelle et des nouvelles forces sociales à l'œuvre, Unia Valais ne doute pas que les mesures préconisées seront prises en compte. ■



Le comité du nettoyage a manifesté sur la plaine de Plainpalais, dénonçant l'utilisation de produits dangereux tant pour les travailleurs que pour la nature.

OLIVIER VOGELSSANG



Blaise Carron, Francine Zufferey et Serge Aymon se sont mis au vert pour présenter leur projet de reconversion en faveur des travailleurs et de l'environnement.

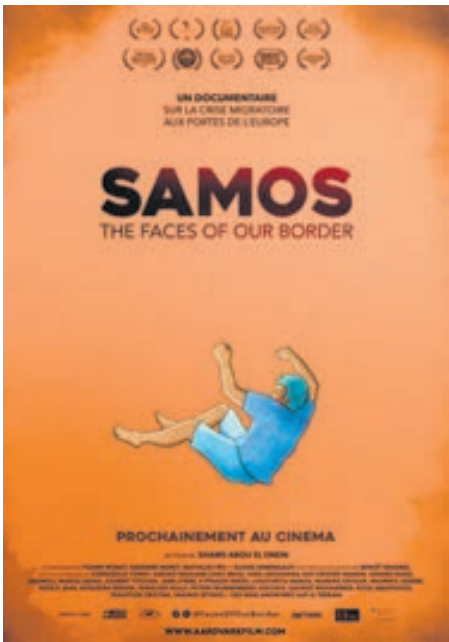
CINÉMA Une tragédie humaine

Un documentaire, *Samos, the Faces of our Border* (*Samos, les visages de notre frontière*), du jeune réalisateur valaisan Shams Abou El Enein, donne la parole à des migrants, des bénévoles, des habitants, des médecins, des gardes-frontières... Au moment du tournage à Samos, en juin 2019, plus de 4000 personnes demandeuses d'asile, d'Afghanistan, de Syrie, d'Erythrée et d'ailleurs, vivaient dans le camp de cette île grecque (l'un des *hotspots* proche de la Turquie) prévu pour en «accueillir» 700. Leurs histoires, poignantes, rappellent une fois encore l'inhumanité de la politique migratoire de l'Union européenne. Hommes, femmes et enfants fuient les guerres, les tortures, les viols. Aux

portes de l'Europe, ils se retrouvent dans une prison à ciel ouvert, dans l'attente d'une décision, si lente à arriver, dans l'espoir de rejoindre le continent. Entassées, ces milliers de personnes, malgré la légalité de leur statut, survivent sous des tentes de fortune même en plein hiver, au milieu de détritus, de rats et de serpents, se partageant deux toilettes, faisant la queue dès 3 heures du matin pour espérer un maigre repas... Dans ce long métrage, écoeuvée, une bénévole humanitaire renvoie à notre responsabilité collective, notamment celle d'élire des représentants qui cautionnent ces camps de la honte. Elle assène, en gardant espoir: «J'espère qu'on sera jugé un jour.» ■ AA



IMAGES TIRÉES DU FILM



SORTIE LE 9 JUIN DANS LES SALLES ROMANDES.

PREMIÈRES EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR SHAMS ABOU EL ENEIN ET D'INVITÉS:

Martigny Lundi 7 juin, 18h15, Cinéma Casino • **Genève** Mardi 8 juin, 18h, Cinéma BIO, Carouge. 20h, Cinéma CDD • **Lausanne** Mercredi 9 juin, 20h, Zinéma • **Neuchâtel** Jeudi 10 juin, 20h, Cinéma Minimum • **Monthey** Vendredi 11 juin, 18h30, Cinéma Plaza • **Sainte-Croix** Samedi 12 juin, 18h, Cinéma Royal • **Oron** Mardi 15 juin, 20h, Cinéma d'Oron • **Vevey** Mercredi 16 juin, 18h30 Cinéma Rex.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région:

du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé. Coordonnées complètes:

Syndicat Unia Région Valais,

place du Midi 21, case postale 2190, 1950 Sion 2 Nord.

Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre.

Sierre: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

Sion: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Martigny: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Monthey: lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus **se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.**

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

COURRIERS

HORAIRES D'OUVERTURE, ENCORE...

En septembre 2020, la municipalité d'Echallens a fait passer une prolongation des horaires d'ouverture des magasins d'une heure. Une heure où le personnel de vente sera encore éloigné de sa famille. Une heure de plus de pause en milieu de journée, car, soyons francs, la prolongation d'horaire n'a jamais créé de nouveaux emplois. Pire, cela est une cause de stress supplémentaire pour un personnel soumis à des horaires encore plus décousus. Selon les arguments des autorités, c'est une mesure nécessaire pour s'adapter aux besoins des Challengois, souvent pendulaires, et «l'extension des horaires est considérée comme modeste et n'est pas contraignante». Mais qu'en est-il de la réalité dans les rues du chef-lieu du Gros-de-Vaud? La majorité des commerces locaux sont tenus par des indépendantes et indépendants qui peuvent déjà adapter leurs horaires à bien plaisir au grand dam de quelques grandes enseignes qui ne sont pas connues pour se soucier du bien-être du personnel de vente. Ceux-là même qui vendent des biens rarement produits dans la région, ne se soucient souvent pas non plus de la durabilité de leurs offres si ce n'est par *greenwashing*.

Un comité s'est donc formé pour opposer un référendum à cette loi. Soutenu par Unia, l'alliance rose-verte, nombres de petits commerçants, de producteurs locaux et d'habitants souhaitent soumettre au débat public ce qui est perçu comme un démantèlement du bien-être socio-économique régional. Le délai référendaire étant très court, j'invite les syndiquées et syndiqués de la région à se tenir à l'écoute car les feuilles de signatures vont bientôt apparaître et toutes nos forces seront utiles pour gagner cette nouvelle bataille. ■

Eric Ducrey, militant d'Unia et membre des Verts du Gros-de-Vaud, Chanéaz

PESTICIDES DE SYNTHÈSE, CATASTROPHES INDUSTRIELLES ET STOCKS PÉRIMÉS

Les deux initiatives populaires, pour une eau potable propre et pour une Suisse libre de pesticides de synthèse, dénoncent la toxicité, les dangers pour la santé humaine et pour toute la biosphère, résultant de l'emploi des pesticides de synthèse.

Je désire évoquer deux autres types de dégâts liés à l'industrie des pesticides de synthèse, en amont et en aval de leur emploi proprement dit: les catastrophes industrielles survenues dans les usines de pesticides et le problème insoluble de l'élimination des stocks périmés.

Il y a eu Seveso (Italie, 1976) où un nuage d'herbicide, contenant de la dioxine, échappé de l'usine Icmesa, s'est répandu sur la plaine lombarde, contaminant tout le site alentour.

A Cordoba (Mexique, 1991), l'explosion d'une usine de pesticides a intoxiqué 300 000 personnes. Et d'autres accidents encore.

En Inde, l'explosion d'une usine de pesticides d'Union Carbide, le 3 décembre 1984, a provoqué en une nuit la mort de plus de 3000 personnes, littéralement gazées par le nuage toxique qui s'est étendu sur la ville de Bhopal. Plus de trente ans après, 500 000 personnes sont encore victimes d'une intoxication à vie, et l'eau de la nappe phréatique est toujours contaminée, au point que l'eau potable doit être acheminée par camions-citernes. En multinationale irresponsable, Union Carbide n'a jamais assumé ses responsabilités.

Quant aux stocks de pesticides périmés, déchets les plus encombrants qui soient après les déchets radioactifs, la FAO les estime à plusieurs centaines de milliers de tonnes éparpillés à travers le monde. Objets d'un trafic illégal et scandaleux vers les pays pauvres, ces déchets sont stockés n'importe comment, dans des lieux inadéquats et dans des conditions climatiques défavorables. Il arrive qu'ils soient tout simplement jetés en mer. Le seul moyen de s'en débarrasser, l'incinération dans des fours spéciaux à très haute température, procédé dangereux et polluant, est extrêmement coûteux et la contribution de l'industrie est minime.

A l'heure de voter sur ces questions d'une importance vitale pour la biodiversité et la santé humaine, accordons une pensée aux victimes dans le monde entier de l'industrie des pesticides.

D'un bout à l'autre de leur durée de vie, les pesticides causent des dommages monstrueux à l'humanité et à la biosphère, et la seule façon d'y mettre fin est de renoncer, complètement et définitivement, à leur usage. Une industrie aussi dévastatrice doit être abandonnée, purement et simplement. ■

Catherine Turian, militante Unia Vaud

DE NOUVELLES MESURES POLICIÈRES: OÙ VONT NOS LIBERTÉS?

De nos jours, nous vivons dans une ambiance ultrasécuritaire, au point que certaines fois, on oublie la valeur de nos libertés. Ces libertés seront remises en cause le 13 juin prochain, lors du vote sur la Loi fédérale sur les mesures de lutte contre le terrorisme. Le scandale des fiches, vécu dans les années 1990, a été vite oublié.

Cette nouvelle loi aura pour effet d'introduire des mesures disproportionnées, laissant place à l'arbitraire. La loi pourra s'appliquer sans l'intervention d'un juge, ce qui accroîtra les pouvoirs de la police. De ce fait, lorsqu'un simple soupçon sera porté à l'endroit d'un citoyen, la police pourra intervenir contre cette personne, bien que, dans les faits, elle n'aura commis ni délit, ni crime.

A cet effet, Amnesty International Suisse s'est manifesté contre cette loi, qu'elle juge excessive et péjorant nos libertés.

Pour faire bonne mesure, dans cette affaire sécuritaire, les enfants à partir de 12 ans pourront être victimes de la loi. Depuis l'âge de 15 ans, ils pourront être soumis à l'assignation à résidence.

Tout cela nous montre les excès de cette nouvelle loi. Nos libertés ne sont pas à brader par des mesures policières outrancières. C'est pour ces raisons qu'il faudra réfléchir à deux fois plutôt qu'une avant de mettre son bulletin de vote dans l'urne le 13 juin 2021. Cela parce que la justice doit continuer de jouer son rôle, dans notre Etat démocratique. ■

Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane

150 COURSIERS TOUJOURS MENACÉS DE LICENCIEMENT

A l'issue de la procédure de consultation, le personnel d'AlloService a demandé son réengagement par Smood, la plateforme pour laquelle il roulait

Jérôme Béguin

La procédure de consultation pour licenciement collectif chez AlloService s'est achevée jeudi dernier. Pour mémoire, cette entreprise sous-traitant des livraisons à domicile pour Smood avait annoncé au mois d'avril devoir licencier 250 coursiers entre les cantons de Genève et de Vaud. L'accès à la plateforme smood.ch, partenaire de nombreux restaurants et de Migros, ayant été bloqué à la suite d'un désaccord entre les deux sociétés. Les syndicats Unia et Sit étaient alors intervenus pour obtenir l'ouverture d'une procédure de consultation. Entre-temps, le nombre de licenciements a été ramené à 150, dont 120 au bout du lac; 45 livreurs ont été réengagés directement par Smood pour travailler dans le canton de Vaud.

Le personnel a présenté trois demandes: que la continuité de l'emploi soit garantie par l'engagement de tout le personnel qui en ferait la demande d'ici au 30 juin; que les conditions de travail et d'engagement prévues par la législation en vigueur, notamment le salaire minimum genevois et la CCT de l'hôtellerie-restauration, soient respectées; et que toutes les informations pour vérifier des éventuelles créances et le paiement des cotisations sociales soient communiquées. Ces revendications sont adressées aux deux entreprises. «Smood est la seule plateforme pour laquelle la plupart de ces livreurs ont travaillé et elle a parfaitement la possibilité de les recruter. Elle en a d'ailleurs besoin», explique Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia. «Nous attendons une réponse de ces sociétés d'ici à la fin de la semaine. A défaut et au vu de la situation, nous appellerons les autorités genevoises et vaudoises à faire leur part de devoir.» La location de services pratiquée par



Certains livreurs ont été réengagés directement par Smood dans le canton de Vaud. Les autres coursiers dont l'emploi est menacé attendent une décision de l'enseigne de livraison à leur sujet.

Smood en faveur de restaurants ou de Migros n'autorise pas l'externalisation du recrutement et de la gestion du personnel, comme l'a admis le Tribunal administratif genevois dans le cas d'Uber Eats (lire ci-contre). Par ailleurs, le montant du préjudice pour les employés pourrait être plus élevé que prévu et se chiffrer en centaines de milliers de francs. «Juste à Genève et rien que pour 2020, nous avons constaté que

plus de 100 000 francs de cotisations sociales étaient impayées. Pour 2021, la facture s'annonce plus salée.» «La priorité reste le maintien des emplois et que la fin de la relation de travail avec AlloService se termine sans perte de salaires», indique le syndicaliste, qui constate qu'un «énorme pas en avant» a été effectué par Smood à la suite de cette affaire: «La société a décidé de mettre fin à ce système de

sous-traitance. Elle ne fait certes que respecter ses obligations légales, mais c'est une bonne nouvelle pour les livreurs qui seront protégés par un cadre légal défini.» Migros étant actionnaire, client et partenaire stratégique de Smood, Unia appelle aussi le géant orange à assumer ses responsabilités sociales. ■

LA CCNT DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION S'APPLIQUE À UBER EATS

Une nouvelle expertise juridique montre que les coursiers d'Uber Eats doivent bénéficier des dispositions sur le salaire et la durée de travail prescrites par la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration (CCNT). Commandé par Unia au professeur Kurt Pärli de l'Université de Bâle, l'avis de droit juge que la livraison de repas relève de la location de services puisque les coursiers sont loués à des restaurants. Dans un arrêt du 29 mai 2020, la Chambre administrative de la Cour de justice du canton de Genève était arrivée aux mêmes conclusions. De force obligatoire, la CCT location de services doit donc s'appliquer. Toutefois, en vertu de son article 3, c'est la CCT en vigueur dans l'entreprise ou la branche qui doit être utilisée en ce qui concerne le salaire et le temps de travail. En l'occurrence la CCNT. Concrètement, cela signifie un salaire horaire de 23 francs au moins pour les coursiers d'Uber.

A Genève, les livreurs de repas gagnent 23,14 francs de l'heure à la suite de la décision du tribunal administratif forçant la multinationale à les salarier et de l'introduction du salaire minimum cantonal cet automne. Mais la CCNT comprend un treizième salaire, cinq semaines de vacances, six jours fériés par an et limite le travail hebdomadaire à 42 heures. En outre, les employés genevois d'Uber Eats sont engagés par une société tierce, Chaskis SA. Or, selon l'Ordonnance sur le service de l'emploi et la location de services, la relocation de personnel dont les services ont déjà été loués est interdite. A l'appui de ce rapport d'expert, Unia exige donc qu'Uber assume directement sa responsabilité d'employeur, que la CCNT soit appliquée et que, à défaut, l'entreprise y soit contrainte par les autorités. ■ **JB**

L'expertise est disponible (en allemand) sur: unia.ch

Après l'incendie et le Covid-19, les licenciements...

Les Bains de Saillon ont annoncé le licenciement de 120 à 140 employés. La consultation du personnel est en cours

Sylviane Herranz

C'est en visioconférence, le 20 mai dernier, que les employés et les employés des Bains de Saillon ont été informés du licenciement collectif qui allait les toucher. La direction leur a annoncé son intention de se séparer de 120 à 140 collaborateurs sur les 171 que compte l'exploitation. «Ça a été un coup de massue. Le personnel était inquiet pour la

suite, et le couperet final est tombé», témoignait la syndicaliste Francine Zufferey, alertée le jour même par des salariés bouleversés. Le personnel du centre thermal valaisan était au chômage technique depuis la fin de l'année dernière, en raison de la pandémie, mais également à cause d'un incendie survenu le jour de Noël dans un local technique et qui a fortement endommagé les installations. Les travaux de remise en état devraient dé-

buter prochainement et durer jusqu'à fin 2022. Une période bien plus longue que ne l'avait estimé la direction dans un premier temps. Seul le café de l'établissement devrait bientôt rouvrir. Pour Unia, qui avait dénoncé un «licenciement incompréhensible», l'heure est aujourd'hui à la consultation pour trouver des alternatives aux suppressions d'emplois. Une première séance avec le personnel s'est déroulée le mardi 25 mai, sur le site de Saillon, en groupes séparés afin de respecter les mesures Covid-19. «Après le choc de l'annonce, le personnel, fortement attaché à l'entreprise, est maintenant très impliqué dans cette période de consultation, avec pour objectif la préservation des emplois. Il y a une très bonne participation dans tous les groupes», souligne Blaise Carron, nouveau secrétaire régional d'Unia Valais, qui précise que les réflexions et les analyses se poursuivent et que des propositions seront mises en forme. «Nous nous donnons les moyens de cette consultation», ajoute-t-il. De son côté, la direction a indiqué aux médias, après l'annonce des licenciements, que des salariés pourraient être replacés dans d'autres établissements du groupe Boas, propriétaire des Bains de Saillon. Elle s'est aussi engagée à donner la priorité aux personnes licenciées lors de la réouverture espérée du centre, dans une année et demie. ■



Les Bains de Saillon en Valais ne rouvriront pas avant la fin de l'année 2022. En procédure de consultation, le personnel s'engage pour trouver des alternatives aux licenciements.

ABANDON DE L'ACCORD-CADRE: SATISFACTION DE L'USS

Le prix à payer pour les salariés en Suisse aurait été très élevé et les services publics remis en question

Sylviane Herranz

«Le danger pour la protection des salaires est écarté.» C'est ainsi que l'Union syndicale suisse (USS) s'est félicitée de la décision prise par le Conseil fédéral, mercredi 26 mai, d'abandonner le projet d'accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne (UE). Pour l'USS, cette position du gouvernement «garantit une protection autonome des salaires». Dans son communiqué, elle précise: «L'USS défend les relations stables de la Suisse avec l'Union européenne, mais le prix à payer pour conclure les négociations sur cet accord-cadre aurait été trop élevé pour les travailleuses et les travailleurs de Suisse. Le déroulement des négociations a montré que l'accord aurait substantiellement affaibli la protection des salaires et mis en danger les services publics – ce qui aurait été inacceptable pour les syndicats.» L'USS estime que la protection des salariés doit être améliorée et non dégradée, aussi bien dans notre pays que dans l'UE. A ce titre, elle continuera à s'engager avec ses homologues européens pour que les droits sociaux soient renforcés sur tout le continent, Suisse comprise. Une position réaffirmée deux jours plus tard, lors de l'assemblée des délégués de la faïtière qui a adopté une résolution dans ce sens. Intitulée «Plus de protection et un engagement syndical fort pour une Europe sociale»*, cette prise de position évoque notamment le nécessaire travail syndical transfrontalier pour contrer la précarisation et le développement d'entreprises à bas salaires telles qu'Amazon ou Zalando. Elle appelle encore au développement des éléments essentiels pour renforcer la protection des travailleurs: augmentation du nombre de conventions collectives de travail (CCT) et mise en place de salaires minimums étatiques dans les branches ou métiers où il n'existe pas d'accords collectifs. Souhaitant que la situation ne s'aggrave pas entre la Suisse et la Commission européenne à la suite de la décision du Conseil fédéral, l'USS plaide pour le maintien des accords existants. Pour cela, «la Suisse doit libérer aussi rapidement que possible le milliard de cohésion», note la faïtière, qui annonce également qu'elle participera aux entretiens prévus entre la Confédération, les partenaires sociaux et les cantons. Par ailleurs, face aux milieux patronaux helvétiques qui, prétextant le blocage des négociations sur l'accord-cadre, ont présenté des programmes de «renforcement de la compétitivité», qui affaibliraient la protection des salariés, l'USS affirme qu'elle s'y opposera résolument. ■

*Plus d'informations sur: uss.ch/actualite

LA LOI ANTITERRORISTE OUVRE LA PORTE À L'ARBITRAIRE

Dénonçant le rétablissement d'une police politique, la gauche et les syndicats s'opposent à la Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)



A La Chaux-de-Fonds, le comité neuchâtelois contre la Loi MPT a dénoncé un texte saccageant les libertés démocratiques avec une action symbolique le 19 mai dernier, avant sa conférence de presse. Edy Zihlmann d'Unia (au centre) a attiré l'attention sur le flou de la loi, laissant la porte grande ouverte à l'arbitraire.

Textes Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Soumise en votation le 13 juin prochain, la Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) ne passe pas du côté de la gauche et des syndicats. «Nous risquons d'assister à la criminalisation arbitraire de syndicalistes engagés», met en garde l'Union syndicale suisse dans un papier de position. Conçue à la suite des attentats de Paris de 2015, la nouvelle loi permettra à l'Office fédéral de la police de surveiller des individus jugés menaçants, de les soumettre à des interrogatoires, de les obliger à porter un bracelet électronique, ou encore de les confiner sur un périmètre ou à résidence. On imagine que des sympathisants islamistes seront visés, mais la définition des actes terroristes donnée par la nouvelle loi entretient le flou en évoquant des «actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte».

«Si je fais une grève ou, autre exemple, si je dénonce une grande entreprise suisse qui fait travailler des enfants à l'étranger, qui me dit que je ne vais pas être considéré comme quelqu'un de dangereux qui remet en cause l'ordre établi? Je n'en sais strictement rien, puisque les activités qui vont être sur-

veillées ne sont pas précisées dans la loi. Ce sera le rôle d'un fonctionnaire fédéral d'en décider», souligne Edy Zihlmann, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel. «Des personnes ont été fichées seulement parce qu'elles contestaient le nucléaire. Rien ne nous dit que, demain, un militant de Greenpeace ne sera pas assigné à résidence parce qu'on estime qu'il a mis en danger la Suisse en entrant dans une centrale pour accrocher une banderole», remarque, pour sa part, Nicolas Walder, conseiller national (Les Verts/GE). Edy Zihlmann n'a pas confiance dans la police fédérale: «Les fonctionnaires fédéraux ont montré à de multiples reprises qu'ils sont incompétents ou qu'ils le font exprès. Il faut rappeler que des milliers de syndicalistes ont été fichés en Suisse. Les mesures à l'encontre des éléments dérangeants de la société ont toujours touché dans notre pays les militants de gauche. Je vois l'intérêt pour certains de disposer, au travers de cette loi, d'un moyen de coercition contre des mouvements contestataires, pour le climat ou féministes, qui font de plus en plus de bruit.» La Suisse a une longue expérience de surveillance des personnes actives en politique, mais pour M^e Nils de Dardel, avocat genevois et ancien conseiller national, la nouvelle législation va créer «une police politique pire que celle que nous avons connue dans le passé».

Les mesures prévues par la loi MPT ne seront pas ordonnées par un tribunal, la police pourra agir de son propre chef et sur la base de simples soupçons. Ce qui fait dire à Christian Dandrès, également avocat et conseiller national (PS/GE), qu'il s'agit d'une «rupture avec les principes de liberté». «Les organes de l'Etat sont traditionnellement des magistrats, ce rôle est transféré à la police fédérale sans contrôle judiciaire effectif hormis pour les assignations à résidence.»

LA SÉCURITÉ, C'EST LA JUSTICE

D'accord, mais il faut bien agir contre les terroristes, non? «La Loi sur le renseignement permet déjà de mettre un suspect sur écoute, la police peut procéder à des filatures et, s'il existe un doute sérieux, un attentat éminent, lancer une action. Un individu qui transmet aujourd'hui une vidéo djihadiste sur un réseau social peut être condamné», explique Nicolas Walder. «Si l'on veut faire une nouvelle loi, elle doit inclure une vraie protection des prévenus, la possibilité de se présenter devant un juge, le droit d'avoir accès à son dossier et de se défendre. Je ne souhaite pas que des jeunes qui vont une fois se promener à la Zad de la Colline soient placés sur un listing et considérés comme des terroristes», ajoute Edy Zihlmann. «La sécurité, ce n'est pas l'arbitraire, c'est la justice», souligne Nicolas Walder.

Ce membre de la Commission de politique extérieure du Conseil national déplore aussi que la Loi MPT ne respecte pas la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ce qui nous vaut de sévères critiques de l'ONU. Les dispositions de la MPT seront en effet applicables à partir de l'âge de 12 ans et dès 15 ans pour la privation de liberté. Autre élément, la loi supprime l'approbation du Parlement aux traités de collaboration policière avec d'autres Etats. «Les Chambres peuvent les refuser aujourd'hui. C'est important, car ces trai-

tés comprennent parfois des clauses qui autorisent l'activité de policiers étrangers sur notre sol. Le Conseil fédéral pourrait conclure des arrangements avec des pays qui ne respectent pas les droits humains et ils sont nombreux», note Nils de Dardel. Nicolas Walder pose la question: «Comment pourrions-nous dire à Poutine qu'il ne doit pas enfermer Navalny? Il nous répondra que la législation russe est la même que la nôtre...» ■

RECOURS CONTRE LA VOTATION

Dans plusieurs cantons, des recours ont été déposés par des avocats et d'anciens magistrats contre la votation sur la Loi MPT. C'est le cas à Genève, où M^{rs} Christian Dandrès, Nils de Dardel et Romolo Molo estiment que le message adressé par le Conseil fédéral dans la brochure officielle «viole les principes d'objectivité et de vérité». «Il est totalement faux de prétendre que le cadre légal actuel ne permet pas à la police d'agir de façon préventive», estiment les trois avocats dans un communiqué. Idem lorsque le gouvernement affirme que la loi respecte les droits fondamentaux et les droits humains: «L'incompatibilité avec la Convention européenne des droits de l'homme et les traités en matière de droits humains a pourtant été dénoncée par les représentants du Conseil de l'Europe et de l'ONU.» Enfin, le Conseil fédéral omet de préciser que la Loi MPT retire au Parlement le pouvoir de ratifier les traités de collaboration policière conclus par le gouvernement avec des Etats étrangers. «Un tel silence des autorités fédérales est particulièrement choquant et va à l'encontre des principes d'exhaustivité et de transparence.» Pour ces raisons, les hommes de loi demandent l'annulation de la votation. ■

«La Loi sur le CO₂ est une première étape»

Soumise en votation le 13 juin, la nouvelle loi permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de créer des emplois verts, tout en évitant de peser sur les ménages à revenu modeste

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Les syndicats recommandent de voter «oui» le 13 juin à la Loi sur le CO₂. Responsable du département politique d'Unia, Martine Docourt en explique les raisons. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi les syndicats et Unia appellent-ils à voter oui à la Loi sur le CO₂?

Nous avons toujours défendu une politique qui va dans le sens de la protection de l'environnement. Nous sommes conscients que le changement climatique a un impact sur

notre environnement et nos conditions de travail. Il est évident que des mesures doivent être prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et nous devons agir rapidement. La nouvelle loi est issue d'une longue discussion parlementaire qui a débouché sur un compromis. Les objectifs de réduction sont encore insuffisants par rapport aux enjeux, mais ils sont bien réels et ils constituent une première étape pour faire face à la situation climatique que nous vivons. La loi permettra, en outre, de créer des places de travail dans la rénovation des bâtiments et le domaine des énergies renouvelables, ce qui n'est pas négligeable.

J'ai une voiture, une chaudière à mazout, je compte prendre l'avion pour partir en vacances cet été et je ne suis pas très motivé à payer des taxes sup-

plémentaires... Est-ce que j'ai vraiment intérêt à ce que la loi passe?

La taxe sur le CO₂ existe déjà et toute personne qui a une chaudière à mazout ou à gaz la paie. Cette taxe pourrait augmenter, et il va s'ajouter une taxe sur les billets d'avion. Il est toutefois prévu qu'une grande partie du produit des taxes soit reversée directement à la population par le biais de l'assurance maladie. Ce retour est important pour nous. Il permet d'équilibrer la taxe que nous payons pour la consommation de combustible et évite une charge supplémentaire pour les ménages à bas et à moyens revenus. Cette loi est soutenable, car il y a ce mouvement de redistribution à la population tout en gardant un aspect incitatif et en permettant de développer des projets dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Ce n'est pas une taxe antisociale?

Les études montrent que la loi punit principalement les pollueurs riches. Avec le mécanisme de retour à la population, cela la rend acceptable pour les moyens et les bas revenus. N'oublions pas que la Suisse gaspille 8 milliards par an en importations de pétrole et de gaz. A l'avenir, ces fonds pourront être utilisés pour des investissements en Suisse.

La loi est aussi combattue parce qu'aux yeux des opposants, elle affiche des objectifs insuffisants, que peut-on répondre à cette critique?

Nous sommes d'accord sur le fait que cette loi n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs climatiques, mais, comme je l'ai dit, c'est une première étape dans le sens de la réduction des émissions. Nous devons aussi agir dans d'autres domaines, je pense

à la place financière, à la politique agricole, la politique des transports, l'aménagement du territoire ou la formation. Ce n'est pas par la Loi sur le CO₂ que l'on va ancrer ces éléments. Si nous voulons tendre vers une reconversion éco-sociale, il faudra, par exemple, travailler à un droit à la formation et à la reconversion. En tant que syndicat, nous devons également intervenir par le biais des conventions collectives pour protéger les conditions de travail des personnes déjà affectées par le réchauffement climatique, comme les travailleurs de la construction subissant les canicules. Si le projet de loi sur le CO₂ est rejeté, nous retournerons des années en arrière. Si, en revanche, il est adopté, nous pourrions enfin avancer sur ces autres questions. ■